

**Levée  
de couleurs !**

PAR MOHAMED BOUHAMIDI  
mbouhamidi2001@yahoo.fr

**V**ers Benzergha, un quartier populaire à l'est d'Alger, à treize heures trente, le camion de la voirie s'arrête. Adossé au mur d'une école, un conteneur à ordures déborde. La cité voisine est peuplée et un seul conteneur ne suffit pas aux rebuts de la vie quotidienne. Sachets bien noués et sachets éventrés l'entourent, s'entassent, forment des tas désordonnés. Les éboueurs descendent, se mettent au boulot et, aide inattendue et certainement pas espérée, nos écoliers se mettent de la partie. A qui mieux mieux, ils se font éboueurs d'occasion, mains nues, chamailleurs, braillards, follement amusés de cette occasion de passer le temps. Vous le savez bien, vous mères ou pères de famille, grands frères que des dizaines de milliers de nos enfants ne peuvent rejoindre le domicile familial à midi. Ils se débrouillent comme ils peuvent. Une tranche de pizza, un omelette-frites ou alors ce casse-croûte populaire, vraiment prisé malgré son aspect et si bizarre à mes yeux : un sandwich-calentita ; la mayonnaise ou la hrissa servant à faire passer la nourriture la plus sèche ou la moins savoureuse.

On aurait pensé depuis longtemps à leur aménager des cantines, ou à défaut, leur ouvrir la cour pour les préserver, les protéger, les contrôler, leur laisser un ballon ou une autre occasion de jeu, tenez peut-être que je rêve, leur ouvrir une bibliothèque. Les faire lire ; non, mais là je rêve, je déraile ! Donner des postes budgétaires pour surveiller les marmots ou les ados ? C'est de l'utopie mortelle.

Bref, c'est plus facile de les mettre en rangs d'oignons pour saluer le drapeau national deux fois par jour. Pas un Algérien jaloux de ce pays ne conteste la motivation. Oui, nous avons besoin de faire aimer le pays à nos enfants. Oui, la patrie doit devenir une valeur supérieure à toutes les autres considérations ethniques, religieuses, linguistiques : l'Algérie d'abord et avant tout. Mais la méthode ! La méthode peut aller contre l'objectif. Leur faire saluer formellement le drapeau que les responsables ont oublié de respecter en laissant s'installer une décharge d'ordures aux portes d'une école. Avec tous les risques de maladies ! Aux portes d'une école ! Au prix que nous avons payé pour elle, notre patrie mérite mieux et plus que des gestes vidés de tout sens par l'environnement.

M. B.

**P ERISCOOP**

periscoop2007@yahoo.fr

Le Soir d'Algérie - Jeudi 15 février 2007 - Page 2

**LA NOTE DE BELKHADEM**

**D**ésormais, les membres du gouvernement doivent adresser à Abdelaziz Belkhadem leurs programmes de sorties à l'intérieur du pays pour les trois mois à venir. C'est ce que stipule une note adressée par le chef du gouvernement à ses ministres, rapportent des sources dignes de foi qui ajoutent que cette mesure concerne également les secrétaires généraux des ministères et les chefs de cabinet des ministres délégués qui ne peuvent, désormais, quitter la capitale dans le cas où leurs ministres sont en déplacement.



**Le projet de Djar**

L'Algérie va-t-elle se doter d'un deuxième groupe de télévisions publiques ? C'est du moins ce qu'ont cru comprendre des cadres du ministère de la Communication suite à la réunion tenue lundi par Hachemi Djar avec ses très proches collaborateurs. Ainsi, et à en croire des sources dignes de foi, la réunion a tourné autour du projet de création de 7 nouvelles chaînes dans le cadre d'une nouvelle entité juridique autre que l'ENTV.

**Panique à l'APN !**

Depuis une semaine, un vent de panique souffle sur l'APN et soulève l'inquiétude d'une cinquantaine de députés, tous bords politiques confondus. La raison : liste nominative des parlementaires ayant bénéficié des largesses de Khalifa et soustraits à la justice grâce à l'immunité parlementaire. Une "impunité" qui arrive à expiration, ce qui explique la panique de ceux qui craignent de voir la presse publier la liste que des clans rivaux menacent de rendre publique.

**"Trop d'avocats" tue le métier d'avocat**

Les conseils de l'ordre sont censés protéger les professions et veiller au respect du code déontologique. Ce n'est pas forcément le cas dans la profession d'avocat. Depuis quelque temps, les jeunes avocats ou avocats stagiaires s'inscrivent sans trop de mal au barreau, pour peu qu'ils allongent les 50.000 DA de droit d'accès. A l'exemple de ce barreau d'une wilaya de l'Est où 1.000 (mille) avocats ont été inscrits. L'ordre qui renfloue la caisse sacrifie la formation et met au placard l'article 23 de la loi qui régit la profession d'avocat.

**le HIC**

**AIR ALGERIE! ENTRE EN BOURSE**

lehic.dz@hotmail.com